

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 06-61/2022**

Objet : Attribution d'une subvention à l'association de l'APEL pour le financement d'un spectacle de Noël.

L'an deux mil dix-vingt-deux et le dix-neuf décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GARO Carine – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : ROBIN Christelle – COMBRISSEON Jean-Luc – GIROT Dominique.

Absents : JUVENON Marie-Hélène – VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : ROBIN Christelle à GARO Carine – COMBRISSEON Jean-Luc à BANC Jean-Pierre – GIROT Dominique à WOZNIAK Jean-Marie.

LABLANQUI Jean-Marie a été élu secrétaire de séance.

- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ♦ Vu le projet de spectacle de Noël,

Considérant qu'un spectacle avec goûter de Noël a été organisé le vendredi 16 décembre 2022.

Considérant que, le coût du spectacle s'élève à 1 000 euros TTC.

Considérant que, le SOU des écoles finance une partie à hauteur de 250 €.

Considérant que la commune propose de participer à hauteur de 400 € ce qui permettrait de laisser un reste à charge d'environ 350 € à l'APEL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE le montant de la subvention attribuée à l'APEL pour le spectacle de Noël s'élève à 400 euros.

AUTORISE le maire à verser cette subvention à l'APEL.

DIT que les crédits suffisants sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 20 décembre 2022.

Le Maire
Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance
Jean-Marie LABLANQUI